



Le 12 octobre 2010

Madame Monique Gélinas
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Direction de l'expertise environnementale et de la coordination
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

**Objet : Audience publique sur le développement durable de l'industrie des gaz
de schiste au Québec – Demande de la Commission**

Madame,

Tel que demandé par la Commission dans la semaine du 4 octobre 2010, notre ministère confirme n'avoir reçu aucune plainte concernant les activités reliées à l'exploration des gaz de shale dans les régions de la Montérégie, du Centre-du-Québec et de la Chaudière-Appalaches.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

ORIGINAL signé par :
Francine Audet
Porte-parole du MDDEP